

# LE GUIDE

## DE GESTION DES ÉLÈVES EFFECTUANT UN SERVICE COMMUNAUTAIRE (P.E.I.)

PRÉPARÉ PAR LE  
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD  
30 SEPTEMBRE 2008

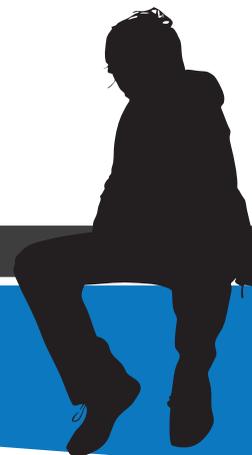


*Centre de Bénévolat de la Rive-Sud*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Qu'est-ce que le Programme d'Éducation Internationale?</b>	<b>5</b>
<b>La préparation des activités et le recrutement</b>	<b>6</b>
Les activités possibles	
Premier contact avec l'élève	
Le contrat	
<b>L'encadrement des élèves</b>	<b>8</b>
Situations problématiques	
La fin de l'engagement	
Qui peut vous aider?	
<b>Conclusion</b>	<b>11</b>
Lexique des termes et abréviations	<b>12</b>





## INTRODUCTION

Depuis quelques années, certaines écoles encouragent leurs élèves à effectuer des heures d'engagement communautaire dans la communauté. Ces élèves s'impliquent dans la communauté de diverses façons. Les uns contactent leurs anciennes écoles primaires afin d'offrir du support pour des activités sportives, d'autres organisent des levées de fonds pour des organisations internationales, alors que d'autres organisent des corvées de nettoyage dans leur communauté.

Si certains sont plus autonomes dans le choix de l'engagement, d'autres vont puiser dans le réseau communautaire pour rechercher un endroit où effectuer leurs heures d'engagement. Ainsi, environ 20% des élèves optent pour les organismes communautaires comme lieu de réalisation de leurs heures d'engagement, proportion que l'on retrouve également chez les bénévoles adultes.

Nous sommes tous conscients des difficultés de recrutement de bénévoles dans le milieu communautaire. Cette «manne annuelle» peut s'avérer providentielle, encore faut-il savoir comment intégrer ces nouveaux venus. L'équilibre entre les besoins de notre clientèle (respect de notre mission) et les besoins du bénévole est parfois difficile à maintenir.

Ce guide s'adresse aux organismes qui accueillent des élèves du niveau secondaire dans le cadre de programmes d'éducation Internationale (P.E.I.). Bien que de nombreux élèves puissent s'impliquer dans nos organismes sans aucune contrainte, l'engagement communautaire effectué dans le cadre de tels programmes recèle certaines particularités qui méritent d'être présentées aux organismes.

***Le caractère libre et gratuit est indissociable de l'action bénévole. Ainsi, dans le cadre d'un programme d'engagement communautaire, bien que la contribution des élèves soit indéniable et profitable pour les organismes communautaires, le caractère d'obligation (nécessaire à l'obtention du diplôme International) ne permet pas aux organismes de désigner cette ressource comme étant bénévole. Le service communautaire est un maillon important dans la chaîne d'entraide collective, mais ce n'est pas du bénévolat !***

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE?

*Le programme d'éducation Internationale vise à aider les élèves à développer les connaissances, la compréhension, les attitudes et les compétences nécessaires pour participer activement et de façon responsable à la vie dans un monde en évolution constante<sup>1</sup>. Les différents programmes offerts au primaire et au secondaire touchent plus de 602 000 élèves et 2 260 établissements scolaires répartis dans 126 pays.*

### En bref, ces programmes :

- incitent l'élève à contribuer activement à la vie de la communauté dans laquelle il vit, encourageant ainsi une citoyenneté responsable;
- sensibilisent l'élève aux besoins de la communauté afin de mettre à profit les talents et les compétences acquis à l'intérieur de l'école;
- contribuent à donner à l'élève un sentiment de satisfaction et à favoriser leur estime de soi.

Afin d'obtenir une attestation d'éducation internationale, les élèves du secondaire doivent répondre à certaines exigences dont la plus connue consiste à effectuer des heures d'engagement communautaire.

Plus concrètement, les élèves doivent effectuer entre 10 et 25 heures d'engagement dans un ou plusieurs endroits (selon le niveau et l'école). Ces derniers débutent généralement leurs démarches au début des classes à l'automne. Ils doivent normalement compléter leur engagement pour la fin avril. Exceptionnellement, certaines écoles vont permettre aux élèves de réaliser leur engagement durant l'été.



Le choix des lieux d'engagement doit être approuvé par l'Animateur à la Vie Spirituelle et à l'Engagement Communautaire (A.V.S.E.C.) ou encore par un comité. Il doit répondre aux objectifs déterminés par l'école. Par exemple, un élève ne peut habituellement effectuer le même type d'engagement d'une année à

***Certaines écoles organisent un «salon des organismes» afin de présenter diverses possibilités aux élèves. Contactez votre institution locale afin de savoir si elle organise une telle activité. Habituellement, ce service relève des A.V.S.E.C. et a lieu en début d'automne.***

<sup>1</sup>Tiré de: <http://www.ibo.or/fr>



## LA PRÉPARATION DES ACTIVITÉS ET LE RECRUTEMENT

*Pour plusieurs élèves, ce premier contact avec le milieu communautaire est déterminant dans leur cheminement professionnel et personnel. Les organismes ont le devoir d'accueillir et d'intégrer ces futurs ambassadeurs avec respect et diligence. N'oublions pas que ces élèves représentent la relève pour nos organisations. Ce type d'implication, lorsqu'elle est réussie, favorise la promotion des services de l'organisme, favorise la connaissance du milieu et le sentiment d'appartenance à la collectivité<sup>2</sup>.*

### Les activités possibles :

- Tout comme leurs pairs adultes, les élèves ont des intérêts et des motivations variés. Bien qu'ils puissent être intéressés par vos activités courantes (par exemple les tâches normalement effectuées par les bénévoles), les contraintes d'horaire et de disponibilité obligent parfois les organismes et les élèves à effectuer une certaine gymnastique. Les élèves sont souvent disponibles uniquement en soirée ou les fins de semaine, donc à l'extérieur des heures normales d'ouverture de la plupart des organismes.
- Une dizaine de journées pédagogiques sont habituellement prévues aux calendriers scolaires. Vous pouvez, en visitant les sites Internet des commissions scolaires, consulter les calendriers afin de planifier en conséquence certaines activités (guignolée, grand bazar, pièce de théâtre...).
- Les élèves sont plus motivés lorsqu'ils travaillent avec leurs pairs et en groupe.
- Il vaut mieux offrir une tâche intéressante qui comporte moins d'heures d'implication qu'une tâche routinière et inintéressante.

***Vous n'êtes pas exempté de procéder à des mesures de filtrage lorsque vous accueillez des mineurs qui effectuent leur engagement communautaire. Rappelons que vous avez l'obligation de prendre des mesures raisonnables pour éviter qu'une personne soit victime d'un préjudice. Ces principes s'appliquent autant pour votre clientèle que pour vos ressources adultes et mineures. Plusieurs mesures de gestion du risque peuvent être appliquées dans le cas de mineurs (description de tâche, formation, supervision, etc.).***

<sup>2</sup>Des études démontrent que d'ici les cinq prochaines années, les milieux communautaire, public, parapublic et privé se trouveront en pénurie de main-d'œuvre salariée et bénévole. Source : La relève en action communautaire, [www.csmoesac.qc.ca](http://www.csmoesac.qc.ca)

## LA PRÉPARATION DES ACTIVITÉS ET LE RECRUTEMENT

### Premier contact avec l'élève :

- Nous vous encourageons à effectuer une sélection des candidats selon leurs intérêts et capacités en fonction des besoins réels de l'organisme.

### Guide de gestion des élèves effectuant un Service Communautaire (P.E.I.)

- Il est impératif que vous informiez l'élève de vos besoins. Par exemple, l'activité proposée exige une implication de 30 heures pour une période de 15 semaines. Les A.V.S.E.C. encouragent d'ailleurs les élèves à respecter cet engagement.
- Parfois un élève fait du repérage pour ses amis, n'hésitez pas à proposer une rencontre de groupe. Il est important de présenter votre mission, votre fonctionnement et faire visiter l'organisme aux élèves candidats.
- L'Internet, et les adresses courriels sont d'excellents moyens de communiquer avec les élèves.

**Mythe :** *Les élèves ne sont pas vraiment motivés à effectuer leur engagement communautaire, certains viennent faire leur temps !*

**Réalité :** *Au même titre que la population en général, certains élèves sont peu sensibilisés à l'entraide communautaire. Par contre, d'autres font preuve de beaucoup d'enthousiasme et sont convaincus du bien-fondé de notre mission. C'est à nous de cibler ces élèves prêts à changer le monde !*

### Le contrat :

- Habituellement, les élèves vous apporteront un contrat afin d'officialiser l'entente entre l'organisme et l'école. Ce document dépeint la responsabilité de l'élève, ses tâches, l'horaire, l'objectif du stage et la responsabilité de l'organisme.
- Ne signez pas de contrat si vous ne pouvez le respecter.
- N'hésitez pas à exiger certains critères additionnels si la ou les tâches l'exigent (type d'habillement particulier, clause de confidentialité, etc.). Vous pouvez également annexer le contrat d'engagement de votre organisme où les exigences reliées au poste sont détaillées.

**Prenez note du nom de la personne ressource à l'école. N'hésitez pas à joindre cette personne afin de vous présenter ou poser des questions concernant l'élève ou le programme.**



## L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

- Veillez à toujours jumeler l'élève à un superviseur bénévole ou à un employé qui pourra l'encadrer et répondre à ses questions en tout temps.
- Donnez du sens à l'engagement en lui expliquant à quoi sert son action. Par exemple, une activité d'emballage de cadeaux permettra de financer les services offerts aux enfants souffrants du cancer. Chaque geste posé est important dans la chaîne d'entraide collective. Si la première action n'est pas posée il est impossible de réaliser les suivantes.
- N'hésitez pas à consulter les élèves pour connaître leurs idées et leurs intérêts. Les élèves aiment se sentir appréciés et respectés, ils aiment être consultés, leur motivation s'en trouvera grandement accrue.

**Mythe : Les élèves ne sont pas sérieux et ne pensent qu'à s'amuser !**

**Réalité : Tant mieux ! Un élève qui trouve du plaisir dans votre organisme sera certainement plus motivé à s'engager plus à fond dans ses tâches et comprendra que le plaisir peut aller de pair avec l'action communautaire.**

**De plus, une sélection adéquate permettra d'identifier les élèves qui désirent s'engager sérieusement et avec enthousiasme au sein de votre organisme.**



### Situations problématiques...

— *L'élève a accepté d'effectuer ses heures d'engagement communautaire dans votre organisme, mais le premier matin ce dernier ne se présente pas. Vous n'avez eu aucun message de sa part.*

#### Moyens proposés

Lors de la signature du contrat, vous avez pris ses coordonnées en note. Ne vous contentez pas seulement de prendre son numéro de cellulaire, veuillez également récolter les coordonnées de ses parents ou toute autre personne responsable. Qui pourrait-on contacter en cas d'urgence ? Si vous ne parvenez pas à joindre l'élève contactez rapidement l'A.V.S.E.C. qui pourra certainement vous éclairer sur la situation ou sur la suite des événements.

Dans l'éventualité où la situation persiste vous pouvez mettre fin à l'engagement.

## L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

— *Il vous est impossible d'accueillir le stagiaire (fermeture, tempête, maladie...).*

### Moyens proposés

Communiquez le plus tôt possible avec l'élève. Laissez-lui un message par courriel, ou un message vocal. Tentez de joindre les personnes ressources en cas d'urgence si toute tentative échoue. Assurez-vous d'avoir un retour de message pour éviter que le stagiaire se présente, désignez un membre du personnel pour l'accueillir ou laissez un message sur votre boîte vocale et sur la porte d'accueil de votre organisme.

— *L'élève démontre un manque de motivation flagrant (retard, peu d'intérêt à son travail...)*

### Moyens proposés

Vous pouvez rencontrer l'élève pour lui faire part de son comportement et de l'importance du respect des consignes. Parfois, un manque apparent de motivation cache une réalité toute autre. Profitez de l'occasion qui se présente pour discuter avec l'élève de son implication et de ce qui le préoccupe. Ultimement, vous pouvez souligner le manque de motivation dans le carnet de l'élève qui sera remis au superviseur de stage.

— *L'élève fait preuve d'impolitesse envers vous, vos collègues ou envers la clientèle.*

### Moyens proposés

Vous devez rencontrer le stagiaire et lui faire part de son comportement inadéquat. Le cas échéant, joindre l'animateur (A.V.S.E.C.) pour l'informer de la situation. La politesse est toujours de mise, la non-rémunération n'est pas une excuse au manque de savoir-être !

— *L'élève brise la confidentialité, utilise des informations confidentielles à des fins personnelles.*

### Moyens proposés

Vous devez rencontrer le stagiaire et lui faire part de son comportement inacceptable. Vous ne pouvez tolérer chez l'élève des comportements qui ne sont pas acceptables pour les employés et les bénévoles. Vous devez cesser l'engagement et émettre un rapport à l'A.V.S.E.C.





## L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

### La fin de l'engagement :

- Signez la confirmation de fin de contrat au moment opportun. C'est-à-dire que vous pouvez attendre que l'engagement demandé soit complété avant de signer. Par exemple, si un élève devait faire 20 heures selon l'école, alors que vous lui demandiez 35 heures, vous pouvez signer la confirmation une fois ces 35 heures complétées.

*Profitez de la signature pour obtenir de l'information concernant l'expérience vécue par l'élève au sein de votre organisme. Peut-être apprendrez-vous des choses sur votre organisme et votre manière d'accueillir ces élèves. Aussi, commentez l'engagement de l'élève en discutant des bons coups et, le cas échéant, des aspects à améliorer.*



### Qui peut vous aider :

- Comme nous l'avons mentionné tout au long du présent document, vous avez tout intérêt à développer des relations avec l'A.V.S.E.C. Lors de la signature de l'engagement du stagiaire vous pouvez demander à l'élève qui est responsable du programme.
- Le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud est en lien direct avec les A.V.S.E.C. Il agit comme courroie de transmission entre l'élève, les parents, les écoles et les organismes.

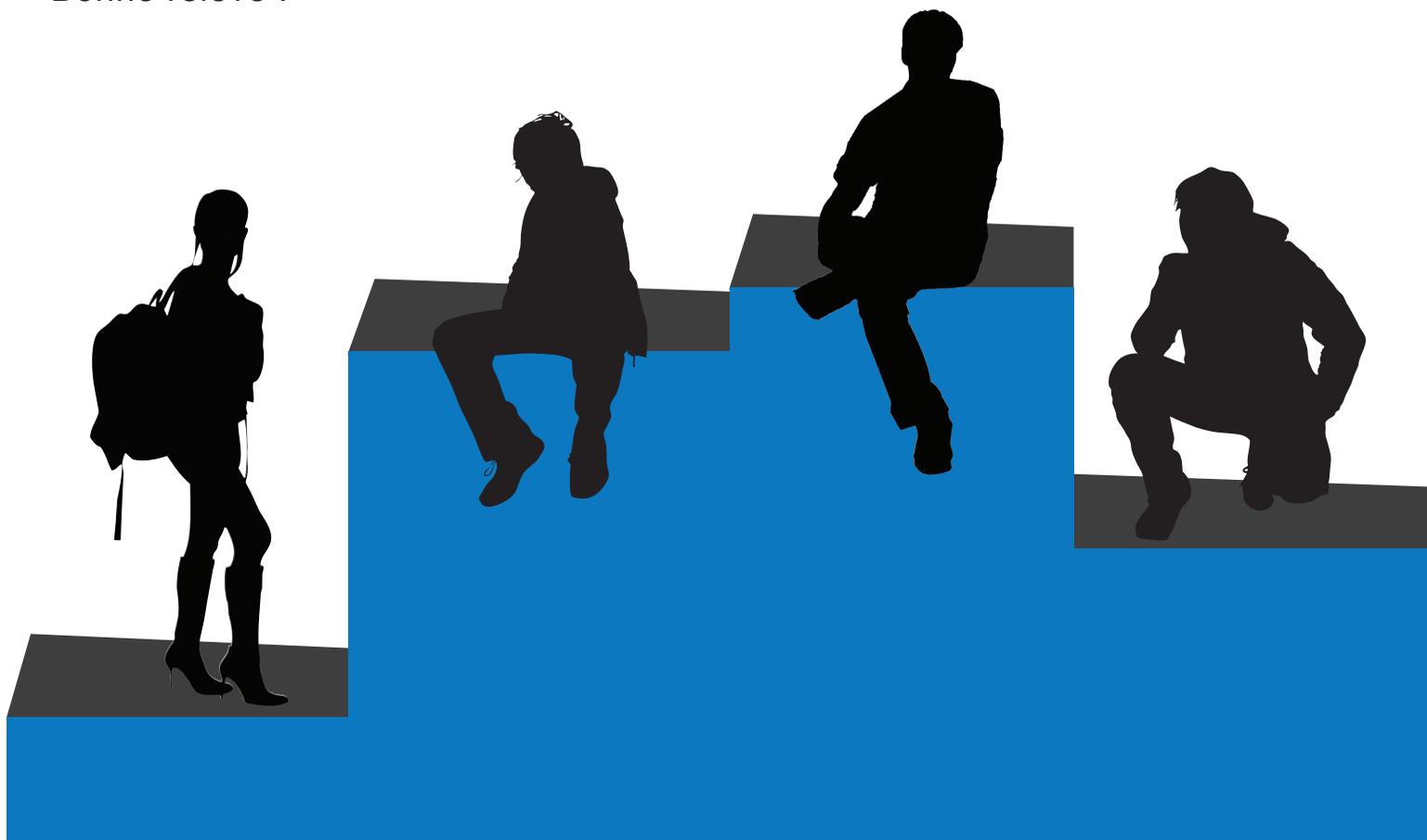
## EN CONCLUSION

Tout comme les bénévoles et stagiaires adultes, les stagiaires en P.E.I. ont besoin d'être encadrés et structurés. Néanmoins, il est impératif de se souvenir que lorsque nous préparons l'arrivée des élèves nous évitons des complications et, par extension, investissons dans la relève.

Il est évident que cette clientèle peut bousculer nos habitudes et le quotidien de nos organismes: il faut faire preuve de flexibilité et de tolérance. Les élèves ont soif d'apprendre et sont reconnaissants de la confiance que nous manifestons envers eux. Nous pouvons être un pilier dans l'apprentissage de la responsabilisation des élèves; c'est tout à notre honneur !

N'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls dans cette belle aventure d'intégration des élèves en P.E.I.. Il ne faut pas hésiter à utiliser les ressources telles que le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud pour vous aider à planifier la venue et l'encadrement des élèves.

Bonne relève !



## LEXIQUE DES TERMES ET ABRÉVIATIONS

<b>Bénévolat</b>	Le bénévolat est une activité entreprise par choix, au profit d'autrui, de manière informelle ou par l'entremise d'un organisme et sans salaire ou rémunération versé en contrepartie.
<b>Service communautaire</b>	Action communautaire sans rémunération conditionnelle à l'obtention de crédits et/ou d'un diplôme.
<b>Travaux communautaires</b>	Mesure de justice alternative et réparatrice. Travail effectué par des jeunes qui ont commis une infraction au code criminel. Manière de rendre service à leur communauté en payant grâce aux heures de travail qu'ils accomplissent.
<b>P.E.I.</b>	Programme d'éducation Internationale.
<b>O.B.I.</b>	Organisation du Baccalauréat International.
<b>A.V.S.E.C.</b>	Animateur à la Vie Spirituelle et à l'Engagement Communautaire.
<b>S.A.S.E.C.</b>	Service d'Animation à la Vie Spirituelle et à l'Engagement Communautaire.
<b>O.B.N.L.</b>	Organisme à But Non Lucratif.
<b>CBRS</b>	Centre de Bénévolat de la Rive-Sud.

## NOS COORDONNÉES

### **Siège social**

18, rue Montcalm  
Longueuil, J4J 2K6  
Téléphone: 450 679-5916  
Télécopieur: 450 679-8396  
reception@benevolatrivesud.qc.ca

### **Point de service de Longueuil**

16, rue Montcalm  
Longueuil, J4J 2K6  
Téléphone: 450 677-5281  
Télécopieur: 450 677-8067  
longueuil@benevolatrivesud.qc.ca

### **Point de service de Candiac**

8, ch. Saint-François-Xavier  
Candiac, J5R 1A2  
Téléphone: 450 659-9651  
Télécopieur: 450 659-1271  
candiac@benevolatrivesud.qc.ca

### **Point de service de St-Lambert**

45, rue Argyle,  
Saint-Lambert, J4P 2H2  
Téléphone: 450 465-6130  
Télécopieur: 450 465-5638  
stlambert@benevolatrivesud.qc.ca

### **Point de service de Chambly**

1410, Av. De Salaberry  
Chambly, J3L 1R7  
Téléphone: 450 658-4325  
Télécopieur: 450 658-1694  
chambly@benevolatrivesud.qc.ca

### **Programme des Travaux compensatoires**

18, rue Montcalm,  
Longueuil, J4J 2K6  
Téléphone: 450 679-8770  
Sans frais: 1 866 679-8770  
Télécopieur: 450 679-8396

